

16 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Les Volières mayennaises.** But: grouper les amateurs et les éleveurs ainsi que les amis des oiseaux de cage, de volière et de parc; développer, propager, vulgariser et enseigner l'élevage des oiseaux. Siège social: 4, rue de Cambrai, à Laval.

18 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association des intérêts des sociétaires de la Mutuelle Transport.** But: défense des intérêts des transporteurs routiers. Siège social: 9, rue Buffault, Paris.

19 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Association des amis de l'hôpital de Millau.** But: grouper toutes les personnes physiques ou morales qui désirent apporter leur soutien moral et leur sollicitude aux personnes qui se trouvent à l'hôpital-hospice de Millau; rechercher tous les moyens appropriés pour leur rendre ce séjour plus agréable. Siège social: chambre de commerce de Millau-Saint-Affrique, 38, boulevard de l'Ayrolle, à Millau (Aveyron).

21 octobre 1962. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale des sapeurs-pompiers de Montauban.** But: assurer et entretenir les liens d'amitié et de camaraderie entre les sapeurs-pompiers membres de l'amicale. Siège social: à la mairie, salle de l'ancienne justice de paix, à Montauban-de-Bretagne.

21 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. **Club sportif champagnelais.** But: vulgarisation et pratique du cyclisme et de tout sport en général. Siège social: mairie de Champagné-les-Marais (Vendée).

22 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Classe amicale 1957 de Bourg-de-Thizy.** But: resserrer les liens d'amitié qui unissent les conscrits de cette classe. Siège social: hôtel du Marché, à Bourg-de-Thizy (Rhône).

23 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Fédération de Seine-et-Oise des officiers et sous-officiers de réserve républicains.** But: grouper tous les officiers et cadres de réserve de Seine-et-Oise fidèlement attachés à la France et à ses institutions républicaines et résolu à les défendre. Siège social: 42, rue de Neuchâtel, à Villebon-sur-Yvette.

24 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Les Dauphins du Grand Travers.** But: pratique des sports amateurs et organisation de récréations culturelles. Siège social: Le Bougainville, au Grand Travers, par Carnon, commune de Mauguio.

24 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Ensemble vocal Pergolèse.** But: pratique du chant choral et développement de la culture musicale. Siège social: 45, rue de Calais, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

24 octobre 1962. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Association des artisans et commerçants de Clohars-Carnoët.** But: défendre les intérêts professionnels des commerçants et artisans de Clohars-Carnoët; étudier et rechercher les moyens susceptibles d'apporter des améliorations à l'expansion économique de la région. Siège social: chez M. André, bourg de Clohars-Carnoët.

27 octobre 1962. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Fédération française de tennis de table (ligue du Lyonnais).** But: pratique du tennis de table. Siège social: 33, rue Bossuet, Lyon.

30 octobre 1962. Déclaration à la préfecture du Doubs. **Amicale du personnel des ponts et chaussées du Doubs.** But: développement des œuvres sociales et organisation de manifestations diverses. Siège social: cité administrative, Chamars, Besançon.

31 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour le développement de la formation professionnelle dans les commerces de gros et la recherche commerciale.** But: promouvoir la formation professionnelle et fonctionnelle dans les commerces de gros: étude, réalisation et mise en œuvre des moyens propres à créer, développer la formation fonctionnelle et professionnelle dans les entreprises du commerce de gros; développer la recherche commerciale fondamentale: étude des fonctions économiques intéressant les commerces de gros, création et mise en œuvre des moyens propres à développer ou promouvoir ces fonctions. Siège social: 48, avenue de Villiers, Paris.

31 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association d'éducation populaire de Baure.** But: enseignement de tous ordres; œuvres scolaires, post et périscolaires; éducation populaire; colonies et camps de vacances; loisirs des jeunes et tout ce qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, se rapporte à l'objet précité. Siège social: château de Baure, à Clermont (Landes).

31 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. **Raquette entraiguoise.** But: pratique du tennis de table. Siège social: cercle républicain, Entraigues (Vaucluse).

31 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association des usagers de la radio et de la télévision.** But: perfectionnement des émissions de radio et de télévision; centralisation des idées et suggestions du public. Siège social: 55, avenue George-V, à Paris.

2 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association sportive et culturelle des travailleurs scientifiques de Montpellier.** But: donner toutes facilités aux travailleurs scientifiques pour la pratique d'activités sportives, culturelles et éducatives. Siège social: 1 bis, avenue du Professeur-Grasset, Montpellier.

3 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Foyer-Club Maréchal-Joffre.** But: éducation des jeunes dans les loisirs. Siège social: 6, rue Lorette-de-la-Refoulais, Nantes.

3 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Centre psycho-pédagogique de l'académie de Grenoble.** But: Diagnostic et traitement des troubles d'adaptation chez l'enfant et l'adolescent. Siège social: institut d'études psychologiques, 2, rue Très-Cloîtres, Grenoble.

5 novembre 1962. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association Rhône-Saône.** But: fournir aux adhérents tous renseignements utiles en vue de l'organisation des loisirs; établir des liens de coordination entre les organismes de même genre; promouvoir des institutions d'entraide familiale et de coopération intellectuelle. Siège social: 27, rue de Condé, Lyon.

6 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association des membres de l'ordre des palmés académiques.** But: contribuer à maintenir le prestige et le crédit des palmés académiques; organiser des réunions et des manifestations culturelles; établir entre les adhérents des relations amicales; instituer des œuvres d'entraide et d'assistance. Siège social: ministère de l'éducation nationale, 110, rue de Grenelle, Paris.

7 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Association des donateurs de sang bénévoles de Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons et environs.** But: réunir tous les donateurs de sang bénévoles de ladite région en vue de: faire respecter sur le plan régional le code du donneur de sang, soutenir les intérêts des adhérents auprès des pouvoirs publics régionaux. Siège social: 1, rue du Champ-de-Mars, Moret-sur-Loing.

## MODIFICATIONS

11 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **La Première compagnie d'arc de Saint-Maur-des-Fossés** transfère son siège social de l'impasse des Marais, à Saint-Maur-des-Fossés, au 101, avenue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire.

20 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association des anciens élèves de l'institut de contrôle de gestion** transfère son siège social du 21, rue Clément-Marot, Paris, au 7, rue Lamennais, Paris.

22 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **L'Institut de contrôle de gestion** transfère son siège social du 21, rue Clément-Marot, Paris, au 7, rue Lamennais, Paris.

29 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **La Fédération espérantiste de la région parisienne** change son titre, qui devient: **Fédération parisienne des centres culturels espéranto.** Siège social: 34, rue de Chabrol, Paris.

30 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Les Roller's Stars** transfèrent leur siège social du café de la Régence, Nantes, chez M. Boulard, place des Giraudais, Nantes.

3 novembre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Le Red Star olympique audonien** transfère son siège social du 14, place Clichy, Paris, au 6, rue Ampère, Saint-Ouen.

5 novembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **L'Association des amis des arbres de la Loire et ses confins** transfère son siège social du 6, rue Jules-Janin, Roanne, au 33, rue Brison, Roanne (Loire).